

Luxembourg, le 8 février 2024

Circulaire n° 2024-014

Circulaire

aux administrations communales,
aux syndicats de communes

Objet : « Save the Date » pour la conférence sur la cybersécurité « Wéi digital resilient ass de Gemengesecteur? »

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,
Madame la Présidente, Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer qu'une conférence sur la thématique de la cybersécurité aura lieu mardi, le **7 mai 2024** de **13h30 à 17h00** au « Sportkomplex Biissen » à Bissen.

La conférence « Wéi digital resilient ass de Gemengesecteur? » s'inscrit dans le cadre des travaux du groupe de travail « Communes résilientes » de la plateforme nationale pour la réduction des risques de catastrophes et s'adresse en premier lieu aux élus locaux et à tous les agents des administrations communales et syndicats de communes intéressés.

Lors de cette conférence, des exemples concrets de cyberattaques survenues récemment au Luxembourg seront présentés tout comme les mesures mises en place par les instances concernées pour les contrer et/ou s'en protéger. L'objectif de la conférence est de sensibiliser les acteurs communaux au sujet de la cybersécurité et d'initier voire approfondir les réflexions concernant la mise en œuvre de la directive NIS 2 sur la sécurité des réseaux et de l'information¹ au niveau communal.

Un programme détaillé et le lien vers le formulaire d'inscription vous parviendront dans les meilleurs délais.

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de ma parfaite considération.

Le Ministre des Affaires intérieures,



Léon Gloden

¹ [Directive \(UE\) 2022/2555 du Parlement européen et du Conseil du 14 décembre 2022 concernant des mesures destinées à assurer un niveau élevé commun de cybersécurité dans l'ensemble de l'Union, modifiant le règlement \(UE\) n° 910/2014 et la directive \(UE\) 2018/1972, et abrogeant la directive \(UE\) 2016/1148 \(directive SRI 2\)](#)

